RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ONISEP L'INFORMATION POUR L'ORIENTATION

Enquêteur / Enquêtrice (douanes)

En France comme à l'étranger, l'enquêteur ou l'enquêtrice des douanes mène des investigations pour détecter les fraudes, contrôler l'application de la réglementation et contribuer à la protection des citoyens et de l'économie.

SOMMAIRE

Le métier

Les études

Emploi et secteur

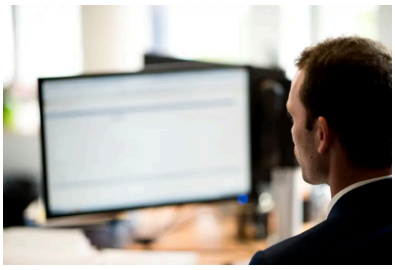
Pour aller plus loin

Niveau minimum d'accès : **bac ou équivalent**

Statut : **Statut fonctionnaire**

Secteur professionnel : Fonction publique

Centres d'intérêt : J'ai le sens du service public, Je souhaite faire respecter la loi, les règles, Je souhaite protéger et secourir



© douane française/Patrice Pontié

Le métier

L'enquêteur ou l'enquêtrice des douanes recherche et constate les fraudes douanières afin de veiller au respect de la réglementation. Au sein d'un SRE (service régional d'enquête) ou de la DNRED (Direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières), son rôle est de mener des enquêtes et de réaliser des contrôles approfondis après les opérations d'importation ou d'exportation. L'objectif : vérifier la conformité des échanges commerciaux et détecter d'éventuelles infractions. Les investigations reposent sur l'analyse de documents, des auditions, des contrôles en entreprise, mais aussi sur des contrôles physiques des marchandises et des prélèvements d'échantillons. Lorsqu'une fraude est constatée, des procès-verbaux et des rapports sont rédigés afin d'établir les faits et de permettre le traitement du dossier, par voie transactionnelle ou judiciaire. Certaines enquêtes sont menées en coopération avec des partenaires étrangers et donnent lieu à des réunions internationales ou à des échanges de renseignements. Ce métier exige de la rigueur, de la méthode, de la discrétion et un excellent esprit d'analyse. Le travail s'effectue en équipe et implique des déplacements fréquents sur le territoire, voire à l'étranger.

Les études

Après le bac

Les enquêteurs des douanes sont recrutés sur concours.

Soit via le concours contrôleur des douanes (catégorie B), suivi d'une formation d'un an de formation, dont 18 semaines à l'École nationale des douanes de La Rochelle.

Soit via le concours inspecteur des douanes (catégorie A), suivi d'une de 12 mois à l'École nationale des douanes de Tourcoing, puis 6 mois de formation sur le lieu d'affectation

Emploi et secteur

Pour aller plus loin

Centres d'intérêt

Autres métiers à découvrir

Cibleur

Auditeur (douanes)

Conducteur de matériel roulant de collecte de déchets

Contrôleur des douanes

Agent de constatation des douanes